

Date rédaction		Juillet 2023		Lieu		Mairie de la Hague		Version		V1	
Rédacteur		APN		Date réunion		30/06/2023					
Prénom et nom				Organisme							
				Membres du conseil portuaire							
M. Yvan Taillebois				Président				x			
Représentants du concessionnaire											
M. Damien Pillon				Titulaire							
Mme Isabelle Fontaine				Titulaire				x			
Mme Frédérique Boury				Suppléante				x			
M. Olivier Lemaigen				Suppléant				x			
Représentants du conseil municipal de la commune de la Hague											
M. Antoine Lupo				Titulaire				x			
Mme Pauline Bedel				Suppléante				x			
Représentantes personnel concessionnaire											
M. Florent Duloir				Titulaire							
M. Vincent Pinatel				Suppléant				x			
Représentants personnel gestion des ports											
M. Thierry Leteissier				Titulaire				x			
M. Arnaud Leroux				Suppléant				x			
Représentant de l'activité pêche											
M. Guy Mauger				Titulaire							
M. Sébastien Cauchon				Titulaire				x			
M. Baptiste André				Suppléant				x			
M. Cédric Delacour				Suppléant				x			
Représentants de l'activité plaisance											
Port d'Omonville-la-Rogue											
M. Serge Lecadet				Titulaire				x			
M. Martial Maignan				Titulaire				x			
M. Gilbert Rebillard				Titulaire				x			
M. Robert Néel				Suppléant				x			
M. Pierre Voisin				Suppléant				x			
Port Racine											
M. René Boivin				Titulaire				x			
				Suppléant							
Port de Goury											
M. Jacques Berrat				Titulaire				x			
M. Patrick Lebiez				Titulaire				x			
M. Alexis Le Tullier				Titulaire				x			
M. David Lucas				Suppléant							
Mme Marie-Paule Fleury				Suppléante				x			
M. Marcel Lecouvey				Suppléant				x			
M. Alain Dixneuf				Suppléant				x			
Autres participants											
Mme Nathalie Madec				Conseillère départementale				x			
M. Jean-Marc Frigout				Conseiller départemental				x			
Mme Manuela Mahier				Maire de la commune de la Hague				x			
M. Pascal Monhurel				Maire d'Omonville-la-Rogue				x			
M. Philippe Gasnier				Maire d'Auderville				x			
M. Antoine Lupo				Maire de Saint Germain des Vaux				x			
Mme Garçon				Commune nouvelle de la Hague				x			
M. Stéphane Gautier				Directeur de la mer, des ports et des aéroports				x			

Le conseil portuaire des ports de la Hague s'est réuni le 30 juin 2023, à la mairie de la Hague, sous la présidence de **M. Taillebois**, représentant le président du conseil départemental. **M. Taillebois** remercie les membres du conseil portuaire pour leur présence puis il invite **M. Leteissier** à procéder à l'appel des membres et constate que le quorum est atteint.

M. Taillebois invite **M. Leteissier** à présenter le premier point à l'ordre du jour.

I - Approbation du compte-rendu de la réunion du 25 novembre 2022

M. Taillebois demande s'il y a des commentaires sur ce compte-rendu. Aucune remarque n'étant formulée, il est approuvé à l'unanimité.

II - Compte de résultat 2022

M. Leteissier présente le compte de résultat 2022, et demande s'il y a des questions.

En l'absence de questions, **M. Leteissier** présente le point suivant.

PORT D'OMONVILLE-LA-ROGUE

M. Leteissier présente le nombre de mouillages à savoir :

Le port d'Omonville-la-Rogue est consacré à la pêche et à la plaisance. Sa capacité est de 68 postes. En 2022, on a dénombré 63 contrats mouillages dont 59 « plaisance » et 4 contrats « professionnel » contre 64 contrats plaisance en 2021.

Il précise qu'il y aura à l'avenir 5 postes au lieu de 6 en ligne F.

Point sur les travaux

M. Leteissier présente les travaux effectués par l'équipe d'entretien de la SPL depuis le dernier conseil portuaire :

- nettoyage de la cale et de l'escalier (mensuel/grand coefficient) ;
- changement de chaîne ;
- changement de panneau ;
- changement de la plaque du palan.

Il précise que les travaux de la cale devront commencer le 4 septembre 2023, et informe que des pierres du muret sont tombées en haut de la cale.

Il poursuit en présentant les travaux d'investissement réalisés par le gestionnaire en 2022 :

- entretien des mouillages pour l'ensemble des ports de la Hague : 8 500 €

M. Leteissier informe que les travaux et achats de fonctionnement sur les crédits départementaux s'élèvent pour l'année 2022 à 1 444,05 € TTC et correspondent au produit de remplacement de l'eau de javel, ALG MOUSS VG utilisé, désormais pour le nettoyage des cales pour une période de 6 mois.

M. Monhurel souhaite qu'un panneau soit mis lorsque les agents utilisent le produit.

M. Leteissier répond qu'il s'agit d'un produit écologique, le retour de l'utilisation sera fait vers les usagers du port. Il a été constaté que les algues reviennent très rapidement sur la cale du port d'Omonville.

M. Berrat demande la date de l'enlèvement des coffres visiteurs.

M. Leteissier répond que le démontage est prévu fin septembre en fonction de la pluviométrie.

M. Berrat souhaite que soit précisé aux clubs de plongées ayant des dérogations dans le port d'Omonville que celles-ci sont accordées pour la partie sud du port.

PORT RACINE

M. Leteissier indique que le port Racine est consacré à la pêche et à la plaisance. Sa capacité est de 25 postes. Aucun professionnel n'y est recensé ;

Point sur les travaux

M. Leteissier présente les travaux effectués par l'équipe d'entretien de la SPL :

- nettoyage mensuel de la cale (mensuel/grand coefficient) ;
- changement d'un poteau d'amarrage.

M. Leteissier informe que les travaux et achats de fonctionnement sur les crédits départementaux s'élèvent pour l'année 2022 à 1444, 05 € TTC (290,41 € TTC en 2021), et correspondent au produit de remplacement de l'eau de javel, ALG MOUSS VG utilisé désormais pour le nettoyage des cales pour une période de 6 mois.

PORT DE GOURY

M. Leteissier indique que le port de Goury est consacré à la pêche et à la plaisance avec une capacité de 40 postes dont 4 réservés pour les pêcheurs professionnels (2 sont utilisés). On dénombre 34 contrats de mouillage au 01/11/2022 contre 35 contrats au 01/11/2021.

Point sur les travaux

M. Leteissier présente les travaux effectués par l'équipe d'entretien de la SPL depuis le dernier conseil portuaire :

- rejointoiement ;
- nettoyage des cales et de l'escalier (mensuel/grand coefficient) ;
- entretien des terre-pleins ;
- travaux de maçonnerie.

Il informe que les travaux et achats de fonctionnement sur les crédits départementaux s'élèvent pour l'année 2022 à 1 996,05 € TTC (566,41 € TTC en 2021), et correspondent au produit de remplacement de l'eau de javel, ALG MOUSS VG utilisé désormais pour le nettoyage des cales pour une période de 6 mois.

Il poursuit en présentant les travaux de réfection des joints sur la jetée, effectués par l'entreprise Marc pour un montant de 19 000 €.

M. Leteissier informe que le montant total des achats de fournitures d'entretien concernant l'ensemble des ports de la Hague s'élève à 4 884,15 € (1 357, 23 € en 2021), il demande s'il y a des questions concernant le port de Goury.

M. Lebiez fait part qu'il y a un problème d'ensablement et d'amas de galets. Il a été observé une usure prématurée des chaines.

M. Leteissier répond que l'ensemble des chaines a été vérifié en décembre 2022, le changement est opéré s'il est observé plus de 50 % d'usure.

M. Lebiez indique que toutes les étiquettes sur les postes sont parties, il informe qu'il y a eu un changement du poste visiteur qui est passé au poste 33 non loin de l'échelle.

M. Lemaigen explique que le désensablement va être prévu pour le début de l'année 2024, avant la nouvelle saison, mais qu'il faut vérifier au préalable qu'il y a moins de 5 000 m³ à extraire, conformément aux autorisations.

III - Point sur les plans de réception et de traitement des déchets des ports patrimoniaux de la Hague :

M. Leteissier informe que l'année 2022 n'a occasionné aucune procédure de signalement des insuffisances des installations de réception.

Il explique la réglementation concernant les plans de réception et de traitement des déchets a évolué, et qu'on va pouvoir supprimer ce plan.

IV - Questions diverses :

M. Delacour fait part qu'il souhaiterait récupérer le mouillage de **M. Cauchon**.

M. Leteissier répond qu'un courrier va être envoyé à M. Cauchon, pour qu'il confirme la vacance du mouillage.

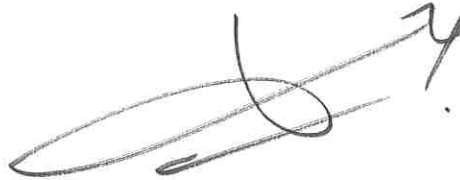
M. Lebiez informe qu'il y a des places de disponibles dans le port de Goury.

Aucune question n'étant formulée, **M. Taillebois** remercie les participants pour leur participation et la qualité des débats et lève la séance.

Saint-Lô, le 19 septembre 2023

Le président du conseil portuaire

Yvan Taillebois

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a horizontal stroke and a small upward tick at the end.